



COMMUNE DE SIMANDRE

76, place de la mairie
71290 SIMANDRE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 mars 2021 à 19h00 à la mairie (17 présents), 1 absent excusé ayant donné pouvoir, avec pour secrétaire de séance : Mme Sabrina GRANGER.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 04 mars 2021.

1. **ADOpte** à l'unanimité ; le projet de raccordement au réseau public des parcelles F 761-731-2255-2257-2260 situées "Route de Cuisery" présenté par le SYDESL (demande de CU n° 522181). **DONNE SON ACCORD** sur la contribution communale d'un montant estimatif de 4 800 € H.T. (en souterrain 50 ml). **DIT** que cette contribution sera inscrite au budget, et mise en recouvrement à l'initiative du SYDESL.
2. **DÉCIDE** à 16 voix pour et 2 abstentions, la création d'une agence postale communale. **SOLLICITE** une aide à l'installation de cette agence postale et territoriale. **DÉCIDE** que la date d'ouverture sera à déterminer. **CHARGE** Monsieur le Maire de recruter un agent et de **SIGNER** toutes les pièces nécessaires et relatives à ce dossier.
3. **APPROUVE** à l'unanimité, les comptes de gestion 2020 : commune, assainissement et CCAS, dressés par le receveur municipal.
4. **Vote des comptes administratifs 2020 :**
 - **Commune** : **ADOpte** à 17 voix pour (Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote et a quitté la salle) le compte administratif 2020 pour : recettes de fonctionnement de 1 431 901,65, dépenses de fonctionnement de 1 146 915,05 € ; recettes d'investissement de 513 054,48 € et dépenses d'investissement de 595 820,83 €.
 - **Assainissement** : **ADOpte** à 17 voix pour (Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote et a quitté la salle) le compte administratif 2020 pour : recettes d'exploitation de 84 571,86 €, dépenses d'exploitation de 65 290,51 € ; recettes d'investissement de 32 580,11 € et dépenses d'investissement de 69 109,63 €.
 - **CCAS** : **ADOpte** à 17 voix pour (Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote et a quitté la salle) le compte administratif 2020 pour : recettes de fonctionnement de 23 103,10 €, et dépenses de fonctionnement de 11 222,60 €.
5. **APPROUVE** à l'unanimité, l'affectation des résultats aux différents budgets.
6. **VOTE** à l'unanimité, le taux des taxes sur la base des années précédentes soit :
 - Taxe foncière (bâti) : 31.69 % (dont : taux communal de 11,61 % et taux départemental de 20,08 %).
 - Taxe foncière (non bâti) 43,23 %.
7. **VOTE** les différents budgets de la commune, à l'unanimité :
 - **Commune** : budget primitif de la commune qui s'équilibre à 1 057 879 € en recettes et dépenses d'investissement et 1 568 070 € en recettes et dépenses de fonctionnement.
 - **Assainissement** : budget primitif de l'assainissement qui s'équilibre à 90 840 € en recettes et dépenses d'exploitation et à 874 152 € en recettes et dépenses d'investissement.
 - **CCAS** : budget primitif du CCAS qui s'équilibre à 27 175 € en recettes et dépenses de fonctionnement.

COMMUNE DE SIMANDRE

8. ENTEND diverses informations et questions :

- Compte-rendu de réunion de la commission gestion des logements (rapporteur M. TOMBO JP).
- Compte-rendu de réunion de la commission conseil jeunes (rapporteur M. CONCHAUDRON).
- Compte-rendu de réunion du conseil communautaire (rapporteur M. GALOPIN).
- Compte-rendu de l'assemblée générale du SIVOM (rapporteur Mme BEY Sandra).
- Information du Département de Saône-et-Loire sur le fonctionnement de l'antenne du Centre de Santé à Simandre.
- Présentation du tableau des indemnités perçus par les élus.
- Prochaine date de réunion de conseil : **jeudi 29.04 à 19 heures.**

SÉANCE LEVÉE à 22 H 30

Vu par Nous, Maire de la commune de SIMANDRE, pour être affiché le 31 mars 2021 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Le Maire, Christophe GALOPIN.



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Galopin', written over a circular official seal. The seal is blue with a red center and contains the text 'MAIRIE DE SIMANDRE' at the top and 'Saône-et-Loire' at the bottom. In the center of the seal is a red emblem featuring a figure holding a staff, with the word 'SIMANDRE' written below it.